

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 32824
Numéro SIREN : 879 535 243
Nom ou dénomination : 16 Bis DUFRENOY

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2021 sous le numéro de dépôt 42972

Société par Actions Simplifiée

"16 Bis DUFRENOY"

Capital social : 10.000 €
Siège social : PARIS (75116)
Rue Dufrenoy n° 16 bis
R.C.S. PARIS 879 535 243
SIRET : 879 535 243 00015
Code APE : 5610 A

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

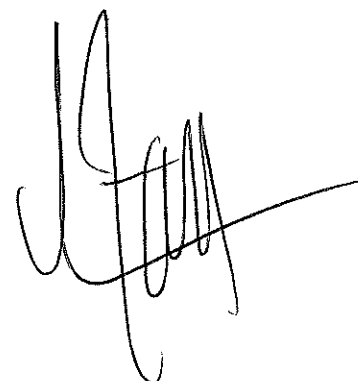
ARRETES AU 30 JUIN 2020

Chiffre d'affaires : 851.559 €

Résultat : déficit 45.721,58 €

Effectif salarié : 7

Certifié conforme
La Présidente



Désignation de l'entreprise : Sasu 16 Bis Dufrenoy Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 7
 Adresse de l'entreprise 16 bis rue Dufrenoy 75016 PARIS Durée de l'exercice précédent* 0
 Numéro SIRET* 8 7 9 5 3 5 2 4 3 0 0 0 1 5 Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				3 0 0 6 2 0 2 0		1 0 0 0 0 0	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ		BK			
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 592	BM		4 592
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY			
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	31 941	CA		31 941	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	4 094	CG		4 094	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	616	CI		616	
TOTAL (III)	CJ	41 242	CK		41 242		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	41 242	IA		41 242	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Sasu 16 Bis Dufrenoy</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10...000.....)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(45 722)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(35 722)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 089
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	10 268
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 107
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 500
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	Certifié conforme
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	76 963
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	41 242
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	76 963	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 977	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
Désignation de l'entreprise : <u>Sasu 16 Bis Dufrenoy</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	148 123	FH	1 005	FI	149 128
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	148 123	FK	1 005	FL	149 128	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	2 332	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	151 462
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	48 969	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(4 592)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	108 056	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 025	
	Salaires et traitements*					FY	40 264	
	Charges sociales (10)					FZ	1 924	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 248	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	196 894	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(45 432)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	289	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	289	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(289)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(45 722)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Sasu 16 Bis Dufrenoy		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	151 462	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	197 183	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(45 722)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	Certifié conforme	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 244		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Sasu 16 Bis Dufrenoy				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	KQ	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK	LL	LM	
	TOTAL III			LN	LO	LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
Autres participations		8U	8V	8W			
Autres titres immobilisés		1P	1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V			
TOTAL IV		LQ	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	ØH	ØJ		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB
Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF	
TOTAL III			IY	NG	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations		IO	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	ØM		

* Ne pas reporter le montant des variations

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sasu 16 Bis Dufrenoy

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

Certifié conforme

CADRE B	
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sasu 16 Bis Dufrenoy

Néant *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW			NY			NZ
				Total général non venté (NS + NT + NU)			Total général non venté (NW - NY)	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sasu 16 Bis Dufrenoy Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TV	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Certifié conforme

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	13

Certifié conforme

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 04/12/2019 au 30/06/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 41 241.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 149 127.84 Euros et dégageant un déficit de -45 721.58 Euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, couvrant la période du 04/12/2019 au 30/06/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société a commencé son activité le 02/01/2020.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Les comptes annuels clos le 30 juin 2020 intègrent l'impact de l'épidémie liée au COVID-19, lesquels sont les suivants :

- Recours au chômage partiel
- Décalage de paiement des dettes fiscales et sociales
- Réduction sur les échéances loyer et redevance de location gérance

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes au 30 juin 2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Certifié conforme

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 04/12/2019 au 30/06/2020

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 810	13 810	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 015	11 015	
Débiteurs divers	7 115	7 115	
Charges constatées d'avance	616	616	
TOTAL	32 556	32 556	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 089	3 089		
Fournisseurs et comptes rattachés	29 107	29 107		
Personnel et comptes rattachés	16 918	16 918		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 355	15 355		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 103	1 103		
Autres impôts taxes et assimilés	1 124	1 124		
Groupe et associés	10 268	10 268		
TOTAL	76 963	76 963		

Evaluation des créances et des dettes

Certifié conforme

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 04/12/2019 au 30/06/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 457
Dettes fiscales et sociales	13 092
Total	22 661

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	616
Total	616

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Certifié conforme

Société par Actions Simplifiée

"16 Bis DUFRENOY"

Capital social : 10.000 €
Siège social : PARIS (75116)
Rue Dufrenoy n° 16 bis
R.C.S. PARIS 879 535 243
SIRET : 879 535 243 00015
Code APE : 5610 A

**EXTRAIT DU RAPPORT DE LA PRESIDENTE
sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020**

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

"...

L'exercice clos le 30 juin 2020 se solde par un déficit net comptable de 45.721,58 €.

Il est proposé à l'Associée unique d'affecter ce résultat au compte "Report à Nouveau" pour être amorti lors des exercices à venir.

..."

La Présidente
Société par Actions Simplifiée "AMP"
Représentée par son Président
Monsieur Alexandre MONCHY



Société par Actions Simplifiée

"16 Bis DUFRENOY"

Capital social : 10.000 €
Siège social : PARIS (75116)
Rue Dufrenoy n° 16 bis
R.C.S. PARIS 879 535 243
SIRET : 879 535 243 00015
Code APE : 5610 A

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 18 DECEMBRE 2020**

AFFECTATION DU RESULTAT

"...

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, Présidente, constate que l'exercice clos le 30 juin 2020 se solde par un déficit net comptable de 45.721,58 € qu'elle décide d'affecter au compte "Report à Nouveau" pour être amorti lors des exercices à venir.

..."

La Présidente
Société par Actions Simplifiée "AMP"
Représentée par son Président
Monsieur Alexandre MONCHY

